

L'EUROPE
S'ENGAGE EN
NORMANDIE

FONDS EUROPÉENS

Programme FEDER FSE+ FTJ Normandie 21-27

Appel à projets FSE+:

« Professionnaliser les acteurs de la
formation professionnelle continue
et de l'orientation »

04 juillet 2024

Bienvenue à tous,

Le lancement de la réunion aura lieu dans quelques instants...



Appels à projets FSE+ Webinaire du 04/07/2024

Pour information ce webinaire est enregistré et sera disponible en replay sur le site:

<https://www.europe-en-normandie.eu/>

Nous vous remercions de bien vouloir :

Couper votre micro lorsque vous ne parlez pas,

Intervenir en priorité sur le chat: nous répondrons à vos questions à la suite de la présentation

- I. Introduction**
- II. Présentation de l' AAP FSE+**
- III. Focus Plan de financement**
- IV. Modalités de candidatures**



Sous-Objectif: Opérations visant à renforcer l'information et l'accompagnement des publics sur la connaissance des métiers et des formations associées (10M€).

« Professionnaliser les acteurs de la formation professionnelle continue et de l'orientation »

Avis favorable Comité de suivi du 19 avril 2024 / Délibération en CP du Conseil Régional du 27 mai 2024

Dates de publication: **Du 17 juin 2024 au 31 décembre 2025**

(sélection et instruction par périodes : candidatures avant 30/09/24, 28/02/25, 30/09/25, et, 31/12/25)

Enveloppe FSE+: **2 M€** (taux maximum d'intervention: **60%** des coûts éligibles (sous réserve de plafonds d'intensité d'aide publique de la réglementation des Aides d'Etat)

Bénéficiaires éligibles:

- Collectivités et leurs groupements
- Etablissements publics
- Etablissements d'enseignement
- Associations & fondations
- Entreprises
- Groupements d'intérêt public
- Etat et ses services déconcentrés



Titulaire certification Qualiopi

Actions éligibles:

Actions d'accompagnement à la montée en compétences des structures de formation et des acteurs de l'orientation

Répondant aux objectifs et critères suivants :

- *Comprendre l'environnement Emploi Formation Orientation en mutation constante*
- *Orienter et accompagner les personnes pour sécuriser les parcours*
- *Découvrir et mettre en œuvre des pratiques pédagogiques :*
 - *Nouvelles modalités pédagogiques*
 - *Usages d'outils pédagogiques développés par les acteurs du territoire (mis à disposition, à titre gratuit, des bénéficiaires ayant suivi l'action de formation).*
- *Développer la culture et l'usage du numérique dans les pratiques professionnelles*
- *Prendre en compte le handicap dans la formation et l'orientation*
- *Actions spécifiques Formations Sanitaire et Social*
- *Actions relatives à l'intégration des enjeux du développement durable et de la transition écologique*
- *Actions inscrites dans le contexte normand,*
- *Actions organisées en catalogue permettant de proposer des parcours de professionnalisation variés*

Public cible:

➤ **Tout personnel de structures de formation professionnelle continue et d'orientation exerçant en Normandie**

(personnel de structures dont le siège et ses implantations territoriales sont normandes, ou, de structures installées en dehors de la Normandie mais pouvant justifier d'intervenir majoritairement en Normandie)



A noter qu'il sera possible, pour compléter un groupe **(5 participants min.)** sur une action de professionnalisation, d'ouvrir l'action à d'autres publics, tels que :

- *des acteurs de l'emploi, de l'insertion ou de l'éducation de structures normandes et intervenant en Normandie,*
 - *des demandeurs d'emploi, personnes en transition professionnelle ou en contrats précaires, normands, en recherche d'emploi sur les métiers de la formation, de l'orientation, et, du conseil aux actifs.*
- Des participants non-normands pourront également intégrer les groupes de professionnalisation : ils ne seront toutefois pas considérés comme un public éligible pour les fonds européens. Dès lors, l'action subventionnée sera proratisée en fonction des seuls participants normands.

Critères d'éligibilité (cumulatifs):

- Contribuer à l'atteinte des objectifs fixés dans le programme pour l'objectif 4.5
- Servir l'écosystème régional de la formation professionnelle, de l'emploi, de l'orientation, et de l'insertion, impliquant :
 - Une diffusion sur l'ensemble du territoire normand,
 - Une gratuité des actions de formation pour tous les participants,
- Respect des principes horizontaux (*égalité des genres, lutte contre les discriminations, promotion du développement durable*),
- Capacité administrative et financière (*en particulier à préfinancer le projet*)
- Projet non achevé au moment du dépôt du dossier (*dépenses éligibles à compter du 01/03/24*)
- Montant minimum de FSE+ : 30 000 € (*= coût minimum du projet de 50 000 € H.T.*)

L'EUROPE S'ENGAGE EN NORMANDIE



L'avis d'opportunité du référent technique complétera la sélection des projets proposés selon les critères de sélection du cahier des charges :



Les projets qui obtiendront moins de 50 points ne seront pas retenus. Au-delà de 50 points obtenus, les meilleurs projets seront sélectionnés dans le cadre de l'enveloppe FSE dédiée

Critères de sélection	NOTE
Compréhension et intégration des besoins des acteurs de la formation professionnelle continue et de l'orientation du territoire normand.	... / 20
<ul style="list-style-type: none">▪ Description des actions de professionnalisation en réponse aux objectifs visés▪ Organisation des actions en parcours de professionnalisation▪ Adaptation aux situations de handicap▪ Prise en compte des principes du développement durable▪ Estimation argumentée du coût	... / 50
Moyens humains dédiés (pédagogiques et administratifs)	... /20
Plus-value et caractère innovant des modalités pédagogiques et/ou outils pédagogiques proposés.	... / 10
Total des points	... / 100

- **Sélection** des dossiers complets et éligibles, selon les critères de sélection et leur pondération (cf. grille 5.d des cahiers des charges), et, avis d'opportunité

	Demandes déposées avant:
4 périodes de sélection (dans la limite de disponibilité de fonds FSE pour AAP)	30/09/2024
	28/02/2025
	30/09/2025
	31/12/2025



Sélection et programmation
fin 2024 voire début 2025

- **Instruction** par le service Fonds Européens pour la Formation de la DFTLV
- Présentation de la sélection et des dossiers instruits, pour **avis** en Comité Régional de Programmation (CRP), puis, **pour validation et attribution** de l'aide européenne en Commission Permanente du Conseil Régional (CP),
- **Convention** de financement FSE+



Toute modification dans la réalisation de l'opération conventionnée, doit faire l'objet d'une demande d'avenant avant demande de paiement.



Points de vigilance

- Un **projet achevé** au moment du dépôt de la demande **n'est pas éligible**,
- La demande d'aide doit être déposée par **l'entité qui porte le projet et qui supporte les dépenses**,
- Le porteur doit avoir **la capacité administrative et financière** pour réaliser l'opération, et, **une comptabilité séparée** pour identifier les dépenses et recettes directement liées à l'opération (vérifications lors de l'instruction),
- Dépenses éligibles du **01/03/2024 à la date de fin de réalisation de l'opération conventionnée**
- Dépenses éligibles si directement reliées à une opération éligible:
description argumentée de l'opération (contexte, opportunité/complémentarité/ existant, impact...),
et, **des modalités de mise en œuvre des actions** (preuves de réalisation dès le démarrage, à conserver et à joindre aux bilans)
- Les dépenses présentées **ne doivent pas faire l'objet d'un double financement Européen**,
- Estimer le **budget prévisionnel** du projet de façon **juste**, et, établir un **calendrier réaliste**,

<https://www.europe-en-normandie.eu/avant-de-commencer>



Points de vigilance

Respecter les réglementations en vigueur car elles seront contrôlées avec une grande attention :

- **La réglementation de la commande publique** (à justifier si dépenses directes au réel)

Une notice et une check-list des pièces demandées sont disponibles sur :

<https://www.europe-en-normandie.eu/avant-de-commencer>

- **L'absence de conflit d'intérêt** des intervenants sur l'opération*
- **La réglementation des Aides d'Etat** (= aide publique qui crée un avantage menaçant de fausser la concurrence)



Points de vigilance

ATTENTION:

En cas d'application du Régime cadre exempté de notification N° SA.111722, relatif aux aides à la formation pour la période 2024-2026,

« Les aides allouées dans le cadre du présent régime doivent avoir **un effet incitatif** dans le respect des conditions suivantes. Si cet effet n'est pas démontré, les aides ne sont pas autorisées. Une aide est réputée avoir un effet incitatif si le bénéficiaire a présenté une demande d'aide écrite à l'État membre avant le début des travaux liés au projet ou à l'activité en question.

La demande d'aide contient au moins les informations suivantes :

le nom et la taille de l'entreprise ;

a) une description du projet, y compris ses dates de début et de fin ;

b) la localisation du projet ;

c) une liste des coûts du projet ;

d) le type d'aide sollicitée (subvention)

e) le montant du financement public nécessaire pour le projet »



Si votre opération démarre avant le dépôt sur EDA:

adresser une pré demande pour démontrer l'effet incitatif de l'aide européenne.



Points de vigilance

Respecter les obligations liées aux financements européens car elles seront contrôlées avec une grande attention :

- **Le respect des principes horizontaux** (au niveau de la structure et de l'opération)
 - égalité entre les genres
 - égalité des chances et prévention de toute discrimination
 - promotion du développement durable et du principe consistant à « ne pas causer de préjudice important »

- **Les obligations de communication et de publicité de l'aide régionale et européenne** (dès début opération)

Informations et logos disponibles sur :

<https://www.europe-en-normandie.eu/communication-et-publicite>

Pour vous accompagner:

- Le site Europe en Normandie:
<https://www.europe-en-normandie.eu/>



- Le guide du porteur de projets:
<https://www.europe-en-normandie.eu/mettre-en-oeuvre-mon-projet>



- Informations FSE+ : Le Programme Opérationnel National (PON), piloté par la DREETS (Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités)

[Contacts FSE+ DREETS Normandie](https://normandie.dreets.gouv.fr/Les-appels-a-projets-FSE)

<https://normandie.dreets.gouv.fr/Les-appels-a-projets-FSE>

Pour vous accompagner:

- Le cahier des charges de l'appel à projets:

<https://www.europe-en-normandie.eu/orientation-formation-emploi-0>

- L'adresse de contact pour toute demande de renseignement:

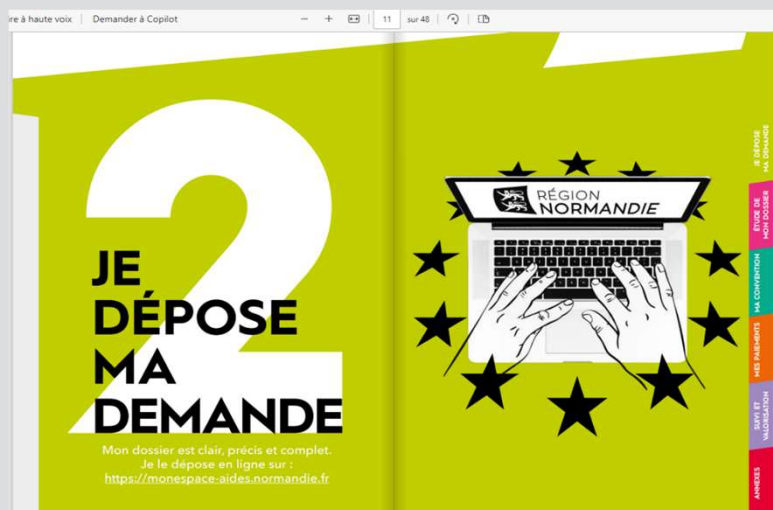
AAP-FSE-orientation@normandie.fr

Les demandes dématérialisées sont à déposer sur l'Espace des Aides de la Région Normandie
avant le **31 décembre 2025**

The screenshot displays the 'Mon Espace Aides Normandie' website. On the left, the logo for 'RÉGION NORMANDIE' is shown above the text 'Mon Espace Aides Normandie'. The main content area features a teal background with a 'Bienvenue' message and a 'Connexion' section. The 'Connexion' section includes a 'S'identifier avec FranceConnect' button, a 'De' dropdown menu, and a 'Connexion' form with fields for 'Identifiant ou adresse électronique' and 'Mot de passe'. A 'Se connecter' button is located below the form. At the bottom of the page, there are links for 'Mentions légales' and 'Nous contacter' on the left, and 'MGDS - Powered by MGDS' on the right.

Modalités de dépôt des candidatures

Pour vous accompagner, vous trouverez le pas à pas du dépôt de demande dans le Guide du porteur (pages 11 à 39):



<https://www.europe-en-normandie.eu/mettre-en-oeuvre-mon-projet>

Modalités de dépôt des candidatures

Pour toute question d'usage de la plateforme 'Espace des Aides':





Attention: sélectionner le téléservice dédié à l'appel à projets

The screenshot shows the 'Mon Espace Aides Normandie' interface. At the top, there's a navigation bar with 'Tableau de bord', 'Mes sollicitations', 'Mes aides', 'Mes documents', and 'Mes échanges'. A search bar contains the text 'événements'. Below the search bar, there are filter options: 'Filtrer par famille de tiers' and 'Entreprises'. The search results list several aid categories:

- [Événements touristiques d'envergure régionale](#)
- [Organisation d'un événement international dans la filière équine](#)
- [Organisation d'un événement national dans la filière équine](#)
- [Organisation événements touristiques 30e anniversaire Débarquement Bataille de Normandie 2024](#)
- [Organisation-Manifestations et événements à rayonnement régional \(PSE+ 21-27\)](#)

At the bottom of the page, there are links for 'Mentions légales', 'Aide sur le site', and 'Nous contacter'. The footer also includes 'MGDIS - Powered by MGDIS'.



Attention: sélectionner le téléservice dédié à l'appel à projets

« Professionnaliser les acteurs de la formation professionnelle continue et de l'orientation (FSE+ 21-27) »



https://monespace-aides.normandie.fr/aides/#/crno/connecte/F_27FED_FSE004/depot/simple



Attention: les critères d'éligibilité sont cumulatifs

RÉGION NORMANDIE | Mon Espace Aides Normandie

Tableau de bord | Mes sollicitations | Mes aides | Mes documents | Mes échanges | Test TEST OLYMPE FORMATION

Orientation-Manifestations et événements à rayonnement régional (FSE+ 21-27) : Critères d'éligibilité

Partager votre demande

1 Preamble | 2 Critères d'éligibilité | 3 Vos informations personnelles | 4 Votre demande | 5 Validation

Précédent | Suivant

Vérifiez votre éligibilité pour le dispositif en renseignant les critères ci-après.
Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

- Votre projet concerne-t-il le territoire normand? Oui Non
- Votre projet contribue-t-il à renforcer l'information et accompagner les publics sur la connaissance des métiers et des formations associées? Oui Non
- Le projet est-il en adéquation avec les objectifs de la stratégie régionale de l'orientation et de l'information sur les métiers et les formations adoptée par la Région? Oui Non
- Le projet dispose-t-il d'un rayonnement régional (diffusion sur l'ensemble du territoire normand; gratuité des services ou produits développés pour les publics; mobilisation qualitative et cohérente de partenaires; dimension pluriannuelle)? Oui Non
- Confirmez-vous que votre projet n'est pas terminé au moment du dépôt de votre demande? Oui Non
- Votre projet respecte-t-il les principes horizontaux (promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, développement durable, égalité des chances et non discrimination)? Oui Non
- Votre projet prévoit-il un soutien FSE+ d'un montant minimum de 100 000€ HT? Oui Non
- Avez-vous la capacité administrative et financière à mener votre projet (en particulier à la préfinancer)? Oui Non

Mentions légales | Aide sur le site | Nous contacter

MGDIS - Powered by MGDIS



Attention: vérifier l'exactitude des informations de votre structure
(identité du représentant et du déposant, et, RIB, notamment)

RÉGION NORMANDIE | Mon Espace Aides Normandie

Tableau de bord | Mes sollicitations | Mes aides | Mes documents | Mes échanges | Test TEST OLYMPE FORMATION

Orientation-Manifestations et événements à rayonnement régional (FSE+ 21-27) : Vos informations personnelles

Partager votre demande

1 Préambule | 2 Critères d'éligibilité | 3 Vos informations personnelles | 4 Votre demande | 5 Validation

Vos informations personnelles

Précédent | Suivant

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

- Identification
 - OLYMPE FORMATION ✓ Adresse principale ✓
 - Siret: 312212301 00013
Etablissement de l'établissement: OLYMPE FORMATION
Type de tiers: Entreprises, agriculteurs, artisans, commerçants et autres professions (possédant un SIRET)
NAP: 63.21Z - Aquaculture en mer
Forme juridique: Artisan, commerçant, agriculteur, profession libérale
Site: OF
✉ labella.lin@normandie.fr
 - Charles de Gaulle
BRISARTHE
49300 LES HAUTS D'ANJOU
FRANCE
- Associés FEADER
 - Créer un nouveau représentant
- Représentants
 - Madame Marie BONET
Fonction: Directrice

Mentions légales | Aide sur le site | Nous contacter | Échanges de la demande



Attention: prévoir les documents administratifs obligatoires
(en complément de tous documents utiles à la description de votre opération
et à l'instruction de votre demande)

ENTREPRISES	ASSOCIATIONS	ADMINISTRATION PUBLIQUE
- Extrait K-bis	- Composition CA ou bureau	- Délibération approuvant l'opération et le plan de financement prévisionnel
- Composition CA ou bureau	- Attestation de régularité fiscale et sociale	
- Attestation de régularité fiscale et sociale	- Publication au JO ou récépissé de déclaration en préfecture	
- Bilans comptables et comptes de résultats des 3 dernières années	- Statuts signés	
	- Bilans comptables et comptes de résultats des 3 dernières années	
- Organigramme de la structure	- Dernier CR d'AG	

A la demande du service instructeur, des informations complémentaires pourront être demandées durant toute la phase de sélection et d'instruction du dossier.



Enregistrer en cours de saisie, et, bien 'transmettre'*



Merci d'adresser un mail à l'adresse: AAP-FSE-orientation@normandie.fr



Attention:

- Au plan de financement prévisionnel qui doit être:
 - nécessaire à la réalisation de l'opération
 - estimé précisément au regard des actions proposées, et, des dépenses prévisionnelles qui en découlent
 - justifié lors de l'instruction avant conventionnement (explications des estimations, devis de prestations...)

Pour rappel: Le versement aide FSE se fera « au réalisé », sur présentation du bilan d'exécution qualitatif et quantitatif, et, des justificatifs de réalisation et de dépenses (contrôle de service fait)



Pas d'avance FSE + mais possibilité de solliciter un ou plusieurs acomptes.

- Aux dépenses éligibles et aux options de coûts simplifiés



Les dépenses éligibles doivent :

- être nécessaires et rattachables à la mise en œuvre du projet
- pouvoir être justifiées par des pièces comptables et non comptables probantes.



Les ressources doivent être:

- identifiées dans le plan de financement déposé, et, justifiées
- complémentaires au soutien européen (taux maximum d'intervention: 60% des coûts éligibles- sous réserve des taux d'aides publiques fixés par la réglementation des aides d'Etat)



Les dépenses éligibles, et les ressources le cas échéant, pourront être prises en compte à compter **du 1^{er} mars 2024** (fin de réalisation selon calendrier de réalisation de chaque opération; attention respect de l'effet incitatif le cas échéant)



Dépenses directes: dont le lien direct avec l'opération peut être démontré

Dépenses de personnel:

- rémunération prise en charge par le porteur
- temps minimum consacré à l'opération: 10% du temps de travail
- justifiées sous présentation de bulletins de paie et de lettres de mission sur l'opération (+fiches temps si participation variable)

Dépenses de prestations externes (⚠ dans le respect des règles de la commande publique)

Autres coûts directs (frais de déplacement, achat de fournitures...)



Dépenses indirectes : nécessaires à l'opération mais qui ne peuvent pas être directement liées à la mise en œuvre de l'opération

ex : dépenses administratives, les frais de gestion, de recrutement, de comptabilité, de nettoyage, les frais de téléphone, d'eau et d'électricité etc...



Déposez un plan de financement prévisionnel au plus proche de la réalité, nécessaire, et, justifiable par la réalisation de votre projet



Objectif:

alléger la charge administrative et sécuriser les paiements, en limitant la production des justificatifs aux dépenses de personnel, et, de prestations.



Comment ça marche?

- Au dépôt de la demande: vous présentez le plan de financement prévisionnel au réel,
- Lors de l'instruction de la demande: le service en charge applique une OCS disponible lorsque que cela s'avère justifié et pertinent * :

- **Taux forfaitaire de 15%**

15% calculé sur le montant des dépenses de personnel couvrent l'ensemble des dépenses indirectes de l'opération

OU

- **Taux forfaitaire de 40%**

40% calculé sur le montant des dépenses de personnel couvrent les autres coûts de l'opération



Les opérations présentant un coût total inférieur à 200 000€ sont obligatoirement mises en œuvre par le biais d'une OCS

Pour tout renseignement complémentaire:

Direction de la Formation Tout au Long de la Vie
Service Fonds Européens pour la Formation

AAP-FSE-orientation@normandie.fr

Informations sur les appels à projets, le guide du porteur de projets sont disponibles sur le site Europe en Normandie:

<https://www.europe-en-normandie.eu>

L'EUROPE
S'ENGAGE EN
NORMANDIE

C'est à vous !!



L'EUROPE
S'ENGAGE EN
NORMANDIE

**Merci pour
votre
attention**